

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Allocution prononcée
par
M. Koïchiro Matsuura

Directeur général
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)

lors du "Dialogue sur le terrain" organisé à l'occasion
de la réunion du Conseil d'administration du PNUE

*Les technologies relatives aux sources d'énergie renouvelables
et les possibilités qu'elles offrent pour l'Afrique*

Naivasha (Kenya), 10 février 2001

Messieurs les ministres,
Messieurs les délégués,
Docteur Töpfer, directeur exécutif du PNUE, mon cher collègue,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous dire tout d'abord combien j'apprécie ma présence parmi vous aujourd'hui, dans la beauté de ce cadre où débute une visite sur le terrain qui, j'en suis certain, prouvera l'utilité du "Dialogue sur le terrain" concernant les possibilités que les énergies renouvelables offrent à l'Afrique.

L'UNESCO, à l'instar d'autres organismes du système des Nations Unies, a accordé la priorité à l'Afrique dans ses activités. L'Afrique a besoin d'énergie pour son développement futur mais, à quelques exceptions près, les pays africains ne disposent guère des ressources en combustible fossile – c'est-à-dire, essentiellement, le charbon, le pétrole et le gaz – nécessaires pour répondre à l'augmentation prévisible de la demande d'énergie. Mais l'Afrique a la chance de bénéficier d'un ensoleillement abondant. Par ailleurs, de nombreux pays africains disposent d'un potentiel important en biomasse, en énergie éolienne et en petites usines hydro et géothermiques. Ces ressources présentent le grand avantage d'être des sources d'énergie respectueuses de l'environnement.

Hier, m'adressant aux membres du Conseil d'administration du PNUE, j'ai indiqué que les ressources en eau et les écosystèmes hydrologiques constituaient l'une des cinq priorités principales du programme de l'UNESCO pour 2002-2003. Je voudrais parler aujourd'hui de ce que l'UNESCO fait pour promouvoir les sources d'énergie renouvelables respectueuses de l'environnement.

L'énergie est à l'évidence essentielle pour le développement économique et social mais la façon dont nous produisons cette énergie – le plus souvent par la combustion de matériaux fossiles et non renouvelables – comporte de nombreuses conséquences négatives. Elle met en danger notre environnement, modifie le climat et porte atteinte à la santé et la qualité de la vie de millions de personnes partout dans le monde. Alors que débute le troisième millénaire, quelque 2 milliards de personnes seraient encore privées d'accès régulier à des services énergétiques de base tels que l'électricité. Manifestement, lorsque près de 40 % de la population de la planète, des gens qui vivent principalement dans des zones rurales ou isolées de pays en développement, ne disposent pas de moyens fiables de s'éclairer et de chauffer leur logis, leur dispensaire et leur école, l'on est en présence d'une situation qui constitue un frein non négligeable au développement. Ici, en Afrique, vous n'êtes pas sans savoir que, dans ces zones-là, les habitants, essentiellement les femmes et les enfants, sont souvent contraints d'entreprendre de longs périple chaque jour pour aller chercher de l'eau potable et du bois de chauffe. Les sources d'énergie renouvelables, notamment celles consacrées à l'électrification, aideraient à pourvoir aux besoins de ces populations rurales non seulement en matière d'éclairage, de chauffage et de pompage et de purification de l'eau mais également sur le plan des possibilités d'éducation, des communications de base et des soins médicaux. La disponibilité de l'énergie crée des emplois et des revenus et améliore les méthodes et

techniques agricoles ; bref, tous les équipements et services dont une communauté prospère et en bonne santé a besoin.

Compte tenu de tous ces éléments, l'UNESCO a pris l'initiative, dès 1993, de lancer un processus tendant à susciter au plus haut niveau politique un mouvement en faveur des énergies renouvelables, processus qui a culminé en 1996 par le Sommet solaire mondial tenu à Harare, au Zimbabwe. Les conseils fournis par la Commission solaire mondiale, organisme composé de 15 chefs d'Etat ou de gouvernement de pays en développement comme de pays industrialisés, ont été utiles à cet égard. Ce sommet a, entre autres résultats, adopté la Déclaration d'Harare sur l'énergie solaire et le développement durable et établi le Programme solaire mondial 1996-2005. Ce programme décennal contient une série de recommandations concernant les mesures à prendre aux échelons national et international pour atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration d'Harare. Il contient également des projets mondiaux, régionaux et nationaux dans le domaine des énergies renouvelables à exécuter conjointement par les gouvernements, les organismes et programmes du système des Nations Unies ainsi que d'autres intervenants, tant publics que privés. Nombreux sont les projets régionaux inclus dans le Programme solaire mondial qui émanent de pays africains.

Je voudrais souligner le fait que l'UNESCO a d'abord conçu le Programme solaire mondial comme un instrument au service de la communauté mondiale qui permettrait de promouvoir les énergies renouvelables et de diffuser les technologies correspondantes. En fait, l'UNESCO fait à cet égard un véritable travail de promotion qui relève de la mission qui lui a été confiée dans son Acte constitutif. L'objectif est ici d'informer, d'éduquer, voire de mobiliser, le public en faveur des énergies renouvelables et de contribuer à la création des capacités par la formation d'ingénieurs et de techniciens. Un système énergétique mondial nouveau et éventuellement durable permettra de développer l'exploitation des sources d'énergie renouvelables mais nécessitera également des capacités scientifiques endogènes ; c'est-à-dire une plus grande connaissance locale des diverses technologies afin que celles-ci puissent être adaptées à différents contextes et champs d'application. C'est là que réside toute l'importance du rôle éducatif de l'UNESCO.

Tant la Conférence générale de l'UNESCO que l'Assemblée générale des Nations Unies ont à plusieurs reprises apporté leur soutien au Programme solaire mondial, le considérant comme une contribution importante à la réalisation de l'objectif général du développement durable. A l'initiative du Président de la Commission solaire mondiale, le Président Mugabe du Zimbabwe, et sous le parrainage du groupe des 77 et de la Chine ainsi que d'un certain nombre d'autres pays, l'Assemblée générale des Nations Unies, à ses trois dernières sessions, a adopté des résolutions soutenant le Programme solaire mondial et demandant en particulier à tous les organismes du système des Nations Unies de collaborer davantage en vue d'en assurer l'exécution.

Je me réjouis d'annoncer à cet égard que le Dr Töpfer et moi-même sommes convenus de renforcer la coopération entre le PNUE et l'UNESCO en vue de promouvoir les énergies renouvelables qui ne nuisent pas à l'environnement. Le PNUE se penche sur les problèmes énergétiques mondiaux aux niveaux tant décisionnels que techniques et soutient activement la mise en place de systèmes énergétiques viables. L'UNESCO s'intéresse davantage à la base scientifique et technique qui sous-tend ces questions relatives à l'énergie renouvelable, notamment la formation et l'information/communication. Je n'ai nul besoin de préciser que le Dr Töpfer et moi-même voulons aussi renforcer notre collaboration axée sur la recherche de systèmes énergétiques viables avec d'autres organismes et programmes compétents du système des Nations Unies. Cet effort collectif et concerté concernant les systèmes

énergétiques viables aura sans nul doute un effet direct sur la protection de l'environnement et sur les accords internationaux dans ce domaine, en particulier la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et son protocole de Kyoto.

En préparant la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour les six années à venir, j'ai proposé que l'élimination de la pauvreté soit une stratégie transversale, prise en charge par tous les secteurs du programme de l'Organisation. Il s'agit bien entendu de l'un des objectifs primordiaux de l'ensemble du système des Nations Unies. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il soit lié en particulier à la disponibilité de l'énergie à des prix abordables dans les pays en développement. L'installation dans les zones rurales de systèmes décentralisés de production d'électricité utilisant des sources d'énergie renouvelables peut contribuer pour beaucoup, dans un premier temps, à réduire puis à éliminer la pauvreté dans ces régions, sans mettre en péril l'environnement.

Je voudrais pour conclure souligner une fois de plus combien il reste possible de renforcer la coopération entre le PNUE et l'UNESCO de manière générale et, plus précisément, pour promouvoir les services énergétiques à l'intention des populations des zones rurales africaines. Nos deux organisations ont déjà élaboré et exécuté des projets et programmes concernant l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique au service de systèmes énergétiques durables en Afrique. Je suis convaincu que, tous ensemble, nous pouvons faire beaucoup pour accroître les services que nos deux organisations peuvent rendre aux divers pays, partout dans le monde et en Afrique en particulier.

Je vous remercie de votre attention.